

Comprendre le sport de demain

OPINION

Le sport a considérablement évolué au cours du siècle passé. D'un passe-temps pour quelques gentlemen amateurs en Angleterre, il est devenu une activité qui concerne des millions d'hommes et de femmes dans le monde entier. Aujourd'hui, 72% de la population suisse dit faire du «sport». Le premier «sport» en Suisse est le cyclisme, pas celui sur piste mais le vélo entre copains; le deuxième, la marche, en fait, la randonnée; et le troisième, la natation, plutôt la baignade.

Après cet âge d'or atteint au tournant du siècle, que deviendra le sport au XXI^e siècle? Continuera-t-il à croître, ou va-t-il décroître? Quelles formes prendra-t-il? Comment sera-t-il gouverné? Et quelles formations doivent suivre ses futurs managers? Voilà quelques questions qui seront abordées dans le *Rendez-Vous Sport Future 2016* qui se déroulera les 17 et 18 mai prochains à l'Université de Lausanne*.

Les exemples ci-dessous nous montrent que le sport est en train de changer et que cela pose de sérieuses questions.

Ce mois-ci, pour la première fois de mémoire dans le canton de Vaud, une compétition de MMA (Mixed Martial Arts) a été mise sur pied à Montreux. Ces combats rémunérés dans une cage grillagée, où presque tous les coups sont permis, sont interdits dans plusieurs cantons (dont Genève) et pays (dont la France). Cette nouvelle discipline extrême fait concurrence à des sports de combat plus anciennement établis comme la lutte ou le judo.

En juillet 2014, Markus Rehm devint champion d'Allemagne de saut en longueur. Cet athlète est amputé du tibia droit et équipé d'une prothèse (lame). Il a été autorisé à

concourir avec les autres sportifs, comme autrefois l'athlète sud-africain Oscar Pistorius aux Jeux de Londres 2012, sur décision du Tribunal arbitral du sport. Beaucoup estiment que sa prothèse l'avantage par rapport aux athlètes valides et se demandent quel sera bientôt le record du monde du saut en longueur.

La Suisse abrite en effet les deux tiers des organisations sportives qui régulent le sport d'élite au niveau international

Un débat du *Rendez-Vous* des 17 et 18 mai 2016 avec le professeur Andy Miah, spécialiste des athlètes augmentés et des nouveaux médias, traitera de ces évolutions du sport et d'autres comme le développement des cyber-sports et l'irruption des réseaux sociaux.

Et puis, la gouvernance des organisations sportives, qui date grosso modo de la Belle-Epoque, ne manquera pas d'être évoquée lors d'un deuxième débat avec le professeur Mark Pieth, qui, le premier, proposa les nécessaires réformes de la FIFA en cours d'application. Mais de nouvelles questions se posent au-delà des pures questions de gouvernance.

Par exemple, celle du respect des droits de l'homme à l'occasion des grands événements

sportifs, comme l'organisation de la Coupe du monde de football en Russie en 2018 et au Qatar en 2022, pour ne prendre que ces deux cas. Quelle est la responsabilité des organisations sportives à cet égard? Et comment s'assurer que les populations locales bénéficient durablement de ces méga-événements?

La question de la transparence financière des organisations sportives sera aussi sûrement abordée, tout comme celle de la redistribution de fonds à leurs associations nationales. Les futurs managers du sport devront-ils ou devront-elles surtout être des spécialistes de l'audit financier et de la responsabilité sociale? Que faut-il enseigner à ces futurs managers?

Voilà en tout cas des domaines où la Suisse devrait agir, voire légiférer, pour prendre en compte l'évolution du sport au XXI^e siècle. Elle abrite en effet les deux tiers des organisations sportives qui régulent le sport d'élite au niveau international, et qui ont joui jusqu'ici d'un degré de liberté dont même les banquiers ont seulement rêvé, comme l'écrivait récemment le *Financial Times*. ■

* www.unil.ch/idheap/rendez-vous
(inscription gratuite mais obligatoire)

JEAN-LOUP CHAPPELET
PROFESSEUR À L'IDHEAP DE
L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

